

PLAN DE PROTECTION

- Limite de la Z.P.P.A.U.P.
- - - - - Limite du P.S.M.V.
- Monument historique
- ▨ Site classé
- Bâtiment protégé
- Mur de clôture ou de soutènement protégé
- ▨ "Front de taille" protégé
- Implantation obligatoire
- Bâtiment non protégé
- Bâtiment non visité
- ★ Élément protégé
- Voie protégée
- Terrain protégé
- Espace boisé classé
- Boisement à conserver ou à renforcer
- Ecran végétal à maintenir ou créer
- Chemin piéton à créer

Ech : 1 : 5000
A. HELLERKÖHL - P. MARCHANT - C. AZNAR - V. PACHE
ARCHITECTES ASSOCIÉS
B. PAULET - V. MOREAU
D. GARNIER
DATE : 08-07-2009

